

AvriLLémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr

Labellisée "Ville active et sportive"



L'ACTUALITÉ

Brassens se transforme en chapiteau

ILS FONT LA VILLE

Une supérette... enfin !

LA VILLE AVANCE

Quel Ventura pour demain ?

VOS ÉLUS EN ACTION



Après le Forum pour l'emploi, mardi 22 novembre, les différents partenaires sous la houlette d'Emmanuelle Crochemore, adjointe en charge de la Solidarité ont tiré un bilan positif de la manifestation qui a attiré plus de 900 personnes.



A l'initiative d'Eric Bretault, adjoint en charge de la Vie associative et des Sports, quatorze bénévoles avrillais ont été honorés lors d'une soirée qui leur était dédiée mercredi 23 novembre.



Lors de ses vœux, vendredi 13 janvier, Marc Laffineur a parlé des projets pour la Ville. Il est aussi revenu sur sa décision de ne pas se présenter aux élections législatives.



La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est l'occasion pour les élus d'échanger avec les nouveaux Avrillais, de leur présenter la ville, les projets et les services dont ils peuvent disposer.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉS / 5-13

- 5 A la chasse aux frelons asiatiques
- 6-7 Des lauriers pour la politique sportive
- 8 Un micro-crédit pour débloquer la situation
- 9 Des espaces en plus au Bois du Roy
- 10 Les tout-petits découvrent la scène

- 11 Brassens se transforme en chapiteau
- 12 Entre un chenapan et un petit pois
- 13 Du Pink floyd à 16 cordes

ILS FONT LA VILLE / 14-17

- 14 Toujours plus haut
- 15 Le tour du monde derrière un écran
- 16 Elle transforme son dada en métier
- 17 Une supérette... enfin !

LA VILLE AVANCE / 18-22

- 18-19 Priorité aux investissements
- 20 La traque aux watts se poursuit
- 21 Quel Ventura pour demain ?
- 22 Tout doux sur Pompidou

REGARDS D'ÉLUS / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26-27



TERRA BOTANICA.fr

Les jardins extraordinaires - ANGERS

Angers Anjou Val de Loire



Marc Laffineur
Député-Maire
d'Avrillé,
ancien Ministre



© P. Guiraud

Avrillé, ville active et sportive ! La Ville vient de se voir labellisée. Félicitons-nous de cette reconnaissance nationale qui couronne le dynamisme de la commune. Elle valorise les actions et les moyens mis en œuvre pour permettre à tous de pratiquer une activité physique et sportive quel que soit son niveau, sa situation et ses aspirations. Mais, cette récompense est aussi celle des associations et de tous leurs membres et licenciés qui animent notre territoire et nous aident à cultiver le lien social, ciment de la vie en collectivité. L'obtention de ce label témoigne des belles réalisations auxquelles nous pouvons aboutir si nous conjuguons nos forces.

Le dynamisme d'Avrillé est par ailleurs conforté par les derniers chiffres du recensement. Le nombre d'Avrillais progresse de 2 % avec une population totale de 13 639 habitants. De la même manière, on enregistre une augmentation des projets de construction. Avrillé séduit, Avrillé attire, Avrillé est accessible.

L'accessibilité marquera d'ailleurs 2017. En effet, nous nous sommes fixés l'objectif que tous les bâtiments communaux recevant du public soient adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite d'ici la fin de l'année. C'est un investissement conséquent en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

De manière générale, les investissements augmenteront de 15 % quand les recettes diminueront. L'équilibre du budget de la Ville est rendu possible

grâce à des efforts réalisés pour absorber la baisse des concours financiers de l'Etat.

Aussi, comme à l'accoutumée, je vous invite à participer à une réunion sur les finances de la Ville le 10 mars prochain à 18h30 en mairie, l'occasion de vous exposer les raisons de nos arbitrages budgétaires.

« Des lauriers...
sur lesquels il ne faut
pas s'endormir. »

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : le samedi de 9h à 12h.
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.



Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction : Caroline Justeau, Pauline Celle, Sandrine Vilchien / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : jhabitechezunecopine.fr & lostpaper.org / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / Impression : LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encre végétale.

ENVIRONNEMENT

A la chasse aux frelons asiatiques

Avrillé s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique. Trois agents municipaux sont habilités à se déplacer chez les particuliers.

Les frelons asiatiques ont été introduits accidentellement en Europe. Leur présence a été officiellement repérée en France en 2005. En Maine-et-Loire, ils ont été authentifiés en novembre 2009. La Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON49) a mis en place un plan d'action collectif à destination des collectivités pour lutter contre leur prolifération.

Des référents locaux. En signant une convention avec la FDGDON49 l'année dernière, Avrillé s'est engagée dans la lutte contre le frelon asiatique.

Trois agents municipaux ont été formés et sont habilités à se déplacer chez les parti-

culiers. Leur rôle : authentifier les nids et transmettre les informations à la FDGDON 49. C'est elle qui fera procéder à la destruction par le biais d'entreprises de désinsectisation identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations en vigueur.

En pratique. Les agents de la Ville sont joignables de 7h30 (en été) ou 8h (en hiver) à 12h30 et de 13h30 à 16h (en été) ou 16h30 (en hiver) au 02 41 43 39 89.

En dehors des heures travaillées (après le service et le week-end), l'agent d'astreinte de la Ville prend les coordonnées du riverain qui sera contacté dès la reprise du travail de l'un des trois référents. Si le danger est

imminent, le riverain peut contacter l'entreprise de désinsectisation de son choix à ses frais. Dans ce cas, deux entreprises locales sont proposées : PHB 49 (06 10 02 27 43) et AH2A (02 41 39 38 10).

L'engagement de la Ville dans le dispositif permet une prise en charge de 50 % du montant de l'intervention par une entreprise spécialisée (sur une prestation de 100 € maximum).

Attention, un riverain ayant fait intervenir une entreprise de désinsectisation sans avoir préalablement contacté les services de la Ville ne pourra bénéficier de l'indemnisation.



© FDGDON49

Quel cycle de vie ?

début mars : sortie d'hivernage des reines et constitution des pré-nids

de mars à juillet : développement de la colonie

de fin juillet à octobre : colonie et taille des nids au maximum /élevage des futures reines

fin octobre : départ des futures reines pour se faire féconder / mort de la vieille reine et des ouvrières progressivement jusqu'à fin décembre

à partir de mi-décembre : les nids se vident et se dégradent assez rapidement sous l'action des intempéries / hivernage des futures reines fécondées jusqu'au printemps suivant.

ANIMATION

Quand la brocante s'invite au jardin

Vous avez envie de faire de la place dans votre garage ou dans votre abri de jardin? Vous souhaitez échanger des astuces et des conseils entre passionnés de jardinage ? A l'occasion d'O'grand air dimanche 30 avril, la Ville vous propose d'exposer et de tenir un stand pour vendre des outils de jardin, des plantes, des objets de décoration (jardinières, pots, brouettes, nains de jardin, terreau, graines, boutures...). Le matériel pour l'aména-

gement des stands ne sera pas fourni.

L'emplacement est gratuit (maximum 3m linéaires), mais les places sont limitées (réservation au 02 41 69 24 46 ou via animation@ville-avrille.fr)

• **De 10h à 18h, dimanche 30 avril (lors d'O'Grand air) sur l'extension du parc Brassens**

LABEL

Des lauriers pour la politique sportive

A l'image des « Villes et villages fleuris », un nouveau label a été lancé en juillet 2016 pour valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes promouvant l'activité physique et sportive. Avrillé a décroché 2 couronnes de lauriers. Le point avec Eric Bretault, adjoint en charge de la Vie associative et des Sports.



Pourquoi la Ville s'est positionnée pour obtenir le label « Ville active et sportive » ?

Eric Bretault : « Ce label national est destiné à valoriser et récompenser les villes qui proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante,

de proximité et accessible au plus grand nombre, qui contribue notamment à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au lien social et au bien-être des habitants. Ces 2 couronnes de lauriers sont une reconnaissance, mais également une vitrine des actions portées par la Municipalité ».

Quelles sont les actions qui ont contribué à l'obtention du label ?

Eric Bretault : « Nous sommes persuadés que le sport n'est pas qu'une question de santé. Il véhicule des valeurs de solidarité, de partage, de courage et de persévérance ainsi que des valeurs éducatives. Il favorise aussi le lien social et entre les générations. Des actions concrètes sont mises en place pour développer tous ces aspects : la création d'espaces de convivialité dans les quartiers comme les plateaux multisports ou les aires de jeux, un grand événement sportif, A'tout sport, avec les partenaires



La Ville d'Avrillé dispose d'un tissu associatif riche et dynamique ainsi que d'un partenaire incontournable, la Fédération des associations sportives avrillaises (FASA).

associatifs, la valorisation des sportifs de haut niveau comme ambassadeurs de la Ville, l'organisation de tournois sportifs inter-quartiers et inter-entreprises, le renouvellement des opérations Sports vacances et des animations de proximité. La Ville dispose d'un partenaire incontournable dans la mise en œuvre de sa politique sportive avec la Fédération des associations sportives avrillaises (FASA) ».

Y avait-il d'autres critères étudiés par le jury ?

Eric Bretault : « Le soutien aux associations était l'un des points forts de notre candidature. Les nombreuses manifestations et rendez-vous sportifs qui se déroulent

dans notre commune sont les témoignages de la vigueur du tissu associatif avrillais. La Ville accompagne ces initiatives en fournissant un appui matériel et financier ainsi que des équipements adaptés aux besoins du plus grand nombre. Elle a aussi développé un kit sponsoring afin que les associations aient des clés pour trouver des financements auprès des entreprises. Avrillé est reconnue comme l'une des communes de l'agglomération angevine les mieux loties en infrastructures sportives. L'Espace Delaune est identifié comme un lieu d'information et de ressources par les acteurs associatifs. Tous ces éléments réunis nous ont permis d'obtenir ce label ».

5 500 licenciés sportifs

23 disciplines



Avec la Genie race, les animations de proximité et les ateliers intergénérationnels, la Ville souhaite que toutes les tranches d'âge s'y retrouvent.

4 terrains multisports



1 parcours de fitness



3 sentiers de randonnée



40 km de pistes cyclables



Des activités pour tous, du sport ensemble

A Avrillé, l'activité physique et le sport se pratiquent à tous les âges. Pour les enfants, le sport scolaire et les associations offrent un beau panel d'activités. Pour les jeunes, les propositions s'étendent avec les animations de proximité et les infrastructures en libre accès. Des ateliers sont destinés particulièrement aux seniors (gym, sport bien-être, remise en forme). Durant la Semaine bleue, les ateliers intergénérationnels permettent aux grands-parents de partager un

temps spécifique avec leurs petits-enfants. A travers l'ensemble de ces manifestations, la Ville accorde aussi une place particulière aux familles. La rencontre des générations et l'épanouissement de chacun sont des priorités. Pour les habitants les moins favorisés, l'attribution de chèques loisirs, comprenant notamment un abonnement annuel à la piscine et la prise en charge d'une activité sportive, manuelle ou culturelle participent à atteindre cet objectif.



En novembre, la Ville a honoré ses grands sportifs.

SOCIAL

Un micro-crédit pour débloquer la situation

Pour les personnes qui n'ont pas accès au système de crédit classique, le Centre communal d'action sociale de la Ville propose le micro-crédit. Une solution pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle ou adapter son logement en cas de perte d'autonomie

Qui peut bénéficier d'un micro-crédit ?

Le micro-crédit est destiné aux personnes qui se voient refuser un crédit classique pour différentes raisons : revenus instables, antécédents avec la Banque de France, âge considéré trop élevé, etc. Ils sont accordés pour financer des projets ayant pour objectif de favoriser l'insertion sociale (achat de mobilier, dépôt de garantie, accès aux soins), professionnelle (achat d'une voiture, financement de formation ou d'un permis de conduire) ou l'aménagement de son logement en cas de perte d'autonomie. Ils peuvent aussi permettre la stabilisation d'une situation financière. « *Notre souhait est d'aider les personnes en difficulté à faire face à une situation d'urgence ou répondre à des besoins auxquels elles auraient renoncé.* » indique Emmanuelle Crochemore, adjointe au Maire en charge de la Solidarité.

Des fonds disponibles rapidement

Comment ça marche ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Avrillé a passé une

convention avec le Crédit municipal de Nantes. Point important : la domiciliation bancaire auprès de l'établissement n'est pas obligatoire.

Les prêts peuvent aller de 500 € à 3 000 €, voire 5 000 € s'il s'agit d'un aménagement de domicile pour faciliter son accessibilité. Les frais de dossier s'élèvent à 25 € pour un prêt de moins de 1 500 € et 50 € pour un prêt de plus de 1 500 €. Le CCAS prend en

charge 20 €. Le taux est de 3,5%.

Le CCAS instruit les dossiers et les envoie au Crédit municipal de Nantes qui étudie la faisabilité du projet. Le bénéficiaire s'engage à être accompagné par le CCAS le temps de la durée de l'emprunt. Si le prêt est accordé, les fonds sont disponibles un mois et demi après le dépôt du dossier.

• **Contact : 02 41 37 41 28.**



Pour obtenir un micro-crédit, les bénéficiaires doivent s'engager à être accompagnés par le CCAS.

SOLIDARITÉ

Pour aller au-delà de la distribution

Depuis un an, les bénéficiaires de la Banque alimentaire peuvent prendre part à des ateliers cuisine, encadrés par les médiateurs sociaux. Ils peuvent selon leur choix et leur envie, soit l'animer bénévolement, soit simplement y participer. La Ville soutient l'initiative dont le but est de réaliser des recettes simples et équilibrées à partir de produits issus des distributions de colis alimentaires. Chaque atelier peut réunir jusqu'à huit bénéficiaires. A la fin, les participants sont invités

à partager le repas ensemble.

Grâce à ces rendez-vous, chacun a la possibilité de changer ses habitudes alimentaires et opter pour des produits vers lesquels il n'irait pas naturellement. A Avrillé, 150 familles bénéficient de la Banque alimentaire.

• **Prochains ateliers : mardi 7 février et mardi 21 mars. Inscriptions : 06 21 53 03 53.**

ECOLE

Des espaces en plus au Bois du Roy

Depuis la rentrée de janvier, les élèves de l'école du Bois du Roy s'approprient les nouveaux espaces qui ont été créés pour eux : un préau à l'école primaire et une salle d'activité en maternelle.

Après les aléas de chantier, les écoliers du Bois du Roy disposent depuis la rentrée de janvier d'un préau qui leur est bien utile. Auparavant, en cas de mauvais temps, durant les récréations, ils occupaient le hall fermé qui devenait vite très bruyant. Le nouveau préau les abrite du vent et de la pluie et pourra être utilisé pour la fête de l'école, par exemple.

En août, lors des travaux de réalisation des fondations, des problèmes de portance des sols ont été révélés. Les sondages effectués avant les travaux n'avaient pas permis de les déceler. Quelques débris ont aussi été découverts. Dans le respect des procédures, des analyses ont été réalisées. Elles ont confirmé l'absence de pollution. La terre concernée a donc été évacuée pour être remplacée par des granulats permettant l'implantation des fondations du préau. Un imprévu qui a retardé la livraison du chantier de quelques semaines.

Côté maternelle, la grande salle d'activité a été conçue pour servir prioritairement aux TAP (temps d'activités péri-éducatifs).



Avec ses 130 m², sa grande baie vitrée et sa terrasse, elle permet aux tout-petits de bénéficier d'un lieu spécifique et adapté aussi bien à la motricité qu'à la lecture de contes.

Le préau permet aux élèves de s'abriter en cas de mauvais temps.

INSEE

Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Tous les trimestres, 67 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Les Avrillais peuvent donc être concernés. Ils seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Ils seront sollicités six trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se feront à domicile, les enquêtes intermédiaires par téléphone. Les réponses restent anonymes et confidentielles et ne servent qu'à l'établissement de statistiques. La partici-

pation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Il s'agit de la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur. Elle apporte de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires.

EVEIL CULTUREL

Les tout-petits découvrent la scène

Comme l'an dernier, un temps fort Petite enfance est proposé les 5 et 6 avril. Plusieurs rendez-vous vont permettre aux professionnels et aux parents d'initier les bambins au spectacle vivant.

L'expression corporelle est au cœur du temps fort Petite enfance les 5 et 6 avril. La compagnie Robin et Juteau va proposer pendant deux jours un spectacle et des ateliers pour faire entrer les tout-petits dans un univers fantastique. Les professionnels de la petite enfance qui participent à ce temps fort souhaitent travailler sur l'expression corporelle, le langage non-verbal.

Les enfants accueillis dans les différentes structures de la Ville et chez les assistantes maternelles vont pouvoir découvrir *Elle et plume*, le récit dansé d'une rencontre entre l'habitant d'un grenier et une petite fille en quête de découverte, mercredi 5 avril en matinée au Centre Brassens. Une séance tout public du même spectacle est également programmée à 17h. Les familles peuvent y assister avec des bébés dès 6 mois (sur réservation : 02 41 31 11 30. De 4 à 10 €). Le jeudi 6 avril, deux ateliers toujours à destination des enfants accueillis en structure ou par des assistantes maternelles sont organisés le matin. A partir de 20h au Centre Brassens, les professionnels sont invités à une table ronde sur le thème « Le corps dans la relation aux tout-petits ».

Un spectacle
à découvrir
dès 6 mois



Lors du temps fort Petite enfance, les tout-petits sont invités à découvrir le spectacle vivant lors d'ateliers

L'ensemble de ces rendez-vous sont destinés à l'éveil culturel des enfants dès le plus jeune âge. Ils permettent également aux professionnels exerçant dans des conditions différentes de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques, mais ils contribuent aussi au lien entre les parents, les enfants et les professionnels. « 2017 va être une année de changement en ce qui concerne la petite enfance. La réflexion doit s'orienter sur ce que nous voulons vraiment pour nos tout-petits. » précise Emmanuelle Crochemore, adjointe au Maire en charge de la Solidarité.

• Pour poursuivre le temps fort Petite enfance, **Bébé bouquine se met au diapason : samedi 8 avril – 10h30 – médiathèque.**

Les parents qui disposent d'un mode de garde à Avrillé doivent se rapprocher de la structure d'accueil ou de leur assistante maternelle pour inscrire leur enfant au spectacle ou à l'atelier de danse. Ils sont invités à accompagner leur enfant.

VACANCES

Le plein d'activités

Pour les 3-6 ans. L'accueil de loisirs municipal est ouvert du 13 au 24 février. En fonction des places disponibles, des réservations sont possibles par mail (éducation.enfance@ville-avrille.fr). Les réservations étaient ouvertes jusqu'au 5 février sur l'Espace citoyens (www.avrille.fr/e-administration) afin de garantir la bonne organisation des activités et de l'encadrement. Pour chaque période de vacances, les inscriptions sont ouvertes dès la fin des vacances précédentes.

Sports vacances. Sport de combat, badminton, chasse au trésor... Sports vacances, c'est pour les 6-13 ans. Du 13 au 27 février, ils ne devraient pas s'ennuyer, avec en bonus, une soirée avec

les parents le mercredi 15 février, de 17h à 20h. Les réservations sont ouvertes depuis lundi 23 janvier sur l'Espace citoyens (www.avrille.fr/e-administration) ou à la direction Sport et Loisirs de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 02 41 69 24 46. Pour les vacances d'avril, les inscriptions seront ouvertes à partir du 20 mars.

Côté MJC. Les centres de loisirs de la MJC (Maison des jeunes et de la culture) pour les 6-10 ans au Chêne-Fournier et les 11-13 ans à la Chesnaie sont ouverts du 13 au 24 février. Les inscriptions sont ouvertes depuis mardi 31 janvier dans les bureaux de la MJC au sein du Centre Brassens (les mardis, mercredis et jeudis de 15h à 19h. Tél. 02 41 34 35 87)

ARTS DU CIRQUE

Brassens se transforme en chapiteau

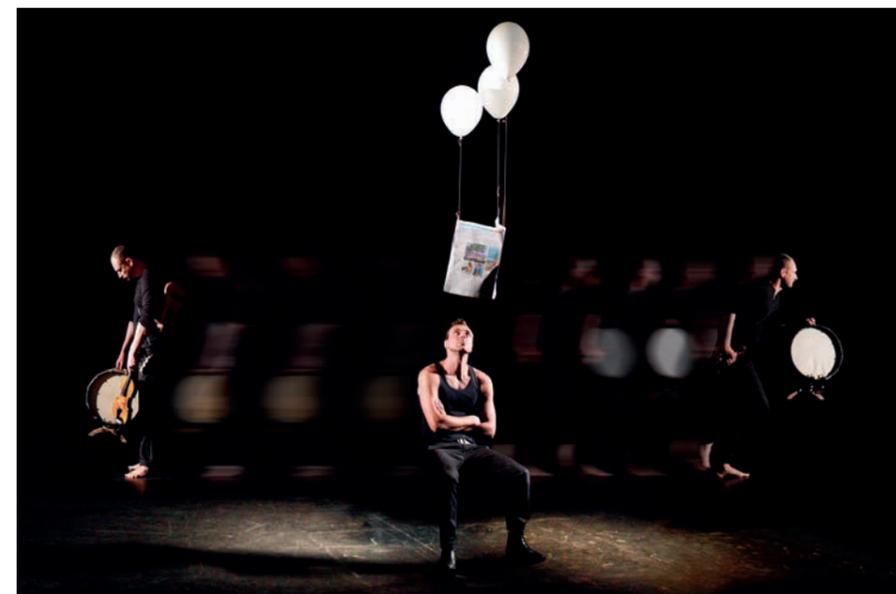
Avec « Tout un cirque ! » du 1^{er} au 10 mars, le Centre Brassens propose spectacles, ateliers et expositions autour des pratiques de l'acrobatie et du jonglage.

Trois spectacles. Pour ouvrir et refermer le temps fort sur le cirque, deux rendez-vous vous sont proposés au théâtre. *Dans la gueule du gnou* est un spectacle sans parole, mais plein de magie. Sur scène : un mime et un musicien qui proposent du cirque d'objets. Ça vole, ça danse, ça disparaît. Et le temps se suspend. Tout public (à partir de 5 ans). Vendredi 3 mars – 20h30 – De 4 à 10 €.

Le deuxième spectacle sera proposé par l'école des arts du cirque, la Carrière, de Saint-Barthélemy-d'Anjou qui animera les ateliers dans le hall toute la semaine (voir ci-dessous). Au programme : acrobatie et jonglage. Vendredi 10 mars – 20h30 – De 4 à 10 €.

La médiathèque accueille aussi le spectacle du clown mime René Palacios *Je vous tiens par la barbichette M. Prévert*. Mercredi 1^{er} mars – dès 7 ans – 15h30 – Gratuit – Jauge limitée – Réservation conseillée : 02 41 31 11 34.

Des ateliers. Différents publics seront à amener à participer aux ateliers animés par l'école des arts du cirque de Saint-Barthélemy-d'Anjou dans le hall. En 1h30, les participants découvriront une première approche des arts du cirque qui doit leur donner envie d'aller plus loin ! Pour les 6-10 ans, deux séances sont programmées en fin d'après-



midi le mardi et le jeudi et deux autres le mercredi après-midi. Renseignements et inscription : 02 41 31 11 30.

Des expositions. Une exposition permettra d'en apprendre un peu plus sur le cirque et son évolution à travers les époques. L'Atelier prépare des créations qui seront présentées dans le hall. Du 3 au 10 mars.

Et aussi. Les animations « in English » proposées par la bibliothèque anglophone se

mettent aussi à l'heure du cirque. Samedi 4 mars – 15 et 15h45 – Gratuit.

L'école de musique propose deux rendez-vous : une audition (lundi 6 mars – 18h30) et un concert sur la thématique avant le spectacle de clôture (vendredi 10 mars – 19h).

• Plus d'infos sur le site de la Ville : www.avrille.fr

LECTURE

A la rencontre du monde fantastique d'Eric Simard

Aujourd'hui quinquagénaire, l'auteur jeunesse Eric Simard aime dire qu'il écrit « avec son enfance ». Science-fiction, fantastique, policier, sont autant de genres dans lesquels il s'illustre se laissant porter par son imagination, sans s'imposer de barrières. Il peut aussi bien s'inspirer librement d'un fait réel comme dans *Il était un jour... quand le Panchen Lama fut kidnappé*, parler de tolérance comme dans *Allô Jésus, ici Momo* ou s'engager dans une saga à l'atmosphère magique.

Eric Simard sera à la médiathèque mercredi

29 mars à 16h pour rencontrer les jeunes lecteurs lors d'une séance dédicace. Auparavant, il aura rencontré deux classes du collège et une classe du lycée. Le monde celtique, ses légendes et sa poésie le fascinent. Qu'il parle des émotions avec les plus petits ou de la place de l'homme dans notre époque, son ambition avec ses livres est de faire rêver et réfléchir.

• Mercredi 29 mars – 16h – médiathèque. Tél. 02 41 31 11 34.





FAMILLE

Entre un chenapan et un petit pois

Avec l'acte 2 de la saison culturelle, les spectacles Famille battent leur plein. Prêts pour un voyage initiatique au pays de l'enfance ou pour découvrir que les apparences peuvent être trompeuses ?

« **Le soleil de Justin** ». Dans cette histoire, Justin, un petit garçon de 7 ans et demi va rencontrer une chouette, un lapin, une vache, un éléphant et un chat. Cinq animaux pour parler de l'importance des cinq sens, de l'importance d'être à leur écoute. Ces animaux, il les croise dans la forêt alors qu'il cherche l'oiseau qui lui a volé son soleil. Il doit faire vite pour ne pas être dans la nuit toute sa vie. Que lui apprendra sa quête, lui le petit garçon plein d'énergie et turbulent ? Retrouvera-t-il son soleil à temps ? **Mercredi 15 mars – 15h – A partir de 3 ans – De 4 à 10 €.**

« **La vraie princesse** ». La compagnie Piment langue d'oiseau adore revisiter les contes classiques. Cette fois, elle s'attèle à *La princesse aux petits pois*. Un petit pois qui glissé sous de nombreux matelas permettra de déceler la vraie princesse par sa sensibilité. Le spectacle est l'occasion de se demander ce qu'est une vraie princesse et si la vérité d'un instant l'est pour la nuit des temps. Mais ce conte permet aussi d'aborder la question des apparences, de la quête d'identité et de la place des femmes dans la société. **Samedi 25 mars – 11h et 15h – A partir de 3 ans - De 4 à 10 €.**

Et aussi. Pour voir voler des objets : *Dans la gueule du gnou* (voir p. 11). **Vendredi 3 mars – 20h30 – A partir de 5 ans - De 4 à 10 €.** Pour les tout-petits : *Elle et plume* (voir p. 10). **Mercredi 5 avril – 17h – A partir de 6 mois - De 4 à 10 €.**



Comment un petit pois peut faire découvrir la réalité...



Justin va explorer la forêt pour retrouver son soleil.

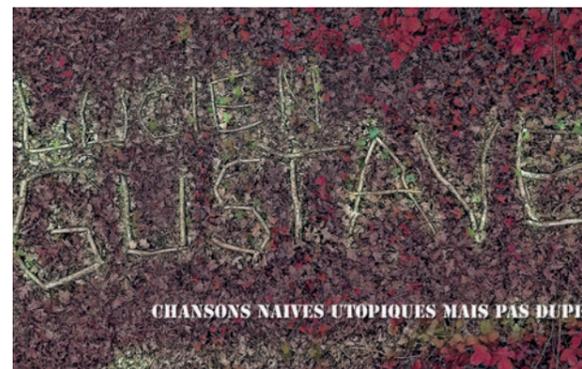
SCÈNE DÉCOUVERTES

Un personnage, une guitare, des chansons

Les Scènes découvertes sont destinées à vous faire découvrir des talents naissants de la région. Ce jeudi 16 mars, c'est Lucien Gustave qui vient à votre rencontre. Lucien Gustave, c'est son nom de scène. C'est un chanteur lunaire et révolutionnaire qui rêve de changer le monde avec ses chansons profondes. Elles sont naïves et utopiques. Il veut les partager avec le public. De rêves fous aux sombres constats, de paroles sages aux éclats de rage, Lucien Gustave montre tous ses visages.

Parce que le spectacle vivant se nourrit des sensations des autres, il recueillera avec plaisir vos impressions après sa représentation. Et comme les vues de l'esprit ne remplissent pas l'estomac, une petite restauration est en vente au bar pour apporter aux échanges une touche de convivialité.

• **Jeudi 16 mars – 19h – Gratuit.**



CHANSONS NAIVES UTOPIQUES MAIS PAS DUPE

CONCERT

Du Pink floyd à 16 cordes

Un quatuor se met dans la peau d'un des plus grands groupes de tous les temps : Pink floyd. Mieux que de se glisser tel quel dans leur répertoire, ils se le réapproprient munis de trois violoncelles et d'une contrebasse.



Beautiful chaos propose un mélange de musique avant-gardiste en reprenant des titres à succès.

En musique, l'art de la reprise, notamment d'artistes légendaires, est un exercice difficile où beaucoup se sont déjà cassés les dents. Beautiful chaos est passé outre ces obstacles pour s'attaquer au répertoire des Pink floyd. Pas facile, tant ce groupe culte déchaîne depuis près d'un demi-siècle les passions des jeunes et moins jeunes, aux quatre coins du monde.

Le quatuor évite donc le piège de l'insipide copier-coller pour nous proposer une vraie relecture des Pink floyd. La grande originalité de cette performance réside dans les instruments utilisés : trois violoncelles et une contrebasse.

En novembre 2016, le groupe a notamment présenté son projet, avec succès, à la Gaitée lyrique (Paris). Il avait interprété l'album culte *Atom heart mother*. A l'image des Pink floyd, leur performance est un mélange de musique avant-gardiste et de titres à succès qui parlent à tous. Une recette musicale à l'équilibre fragile, qui en est pour beaucoup autour du mystère et du succès de Pink floyd.

Une vraie
relecture du
répertoire rock

• **Mercredi 1^{er} mars - 20h30**
Tout public - De 4 € à 10 €

Dans mon pays d'Espagne...

Olé ! revient au Centre Brassens. Après la sortie de son dernier album en mai 2016, l'Avrillais André Charbonneau invite le public à redécouvrir son spectacle interactif et familial autour du flamenco et de l'Andalousie. Avec la guitare comme fil conducteur, il propose un format hybride où l'humour, les tours de passe-passe, les explications plus convenues s'entremêlent. Et pour compléter le tout, André Charbonneau n'hésite pas à mettre à contribution les spectateurs pour mieux leur faire partager sa passion.

Vendredi 17 mars – 20h30
Tout public, de 4 à 10 €.

Des sculptures du mouvement

Les chevaux sont la première source d'inspiration de Martine Picard-Hélary, invitée d'honneur du 13^e Salon de la sculpture. Elle les sculpte depuis bientôt 20 ans, à la suite d'une rencontre avec un potier qui coulait le bronze. Elle les avait d'abord dessinés à l'encre ou à l'aquarelle.

Avec ses sculptures, c'est avant tout l'expression d'un mouvement, d'une émotion qu'elle souhaite transmettre. Pour découvrir ses œuvres mais aussi celles d'une vingtaine d'artistes confirmés ou d'amateurs éclairés, rendez-vous du 17 mars au 1^{er} avril au Centre Brassens.

SPORT

Toujours plus haut

En novembre, la Ville a honoré quatorze sportifs qui ont brillé par leur performance en 2016. Avrillé mag poursuit son tour d'horizon pour mettre en lumière leur parcours. Zoom sur Rim Ridane, Morgan et Tiffen Berger.

Des tatamis avrillais au ring mondial

En septembre dernier, Rim Ridane a atteint son objectif. Elle est devenue championne du monde de boxe française. Avant ça, elle avait été sacrée deux fois championne de France et championne d'Europe en 2015. En compétition, elle vise toujours la première marche. La jeune femme a commencé la boxe en 2008 durant ses études à l'université de Nantes pour devenir professeur de sport. Et l'option est devenue son sport de prédilection. En 2013, elle gagnait les championnats de France universitaires. Elle a ensuite tout fait pour concrétiser ses ambitions. Rim Ridane explique son ascension fulgurante en boxe française par sa longue pratique du karaté, qu'elle a débutée à 6 ans sur les tatamis avrillais. Des sports qui se ressemblent. Ceinture noire à 18 ans, elle concourait au niveau national, mais un traumatisme crânien l'a contrainte à arrêter. Désormais Nantaise, la championne revient régulièrement à Avrillé voir sa mère et retrouver ses camarades de l'ASA karaté.



Désormais Nantaise et malgré un emploi du temps serré, Rim Ridane revient régulièrement à Avrillé.

Elles ont la fièvre du cheval

Elles ont 18 et 16 ans et déjà un beau palmarès à leur actif. Les chevaux, c'est le quotidien de Morgane et Tiffen Berger. Morgane est spécialisée dans le saut d'obstacles depuis 4 ans. Elle a trois chevaux qu'elle monte tous les jours. Elle les

fait sauter une fois par semaine. « Il faut gérer l'entraînement physique et faire attention à leur mental », assure la jeune fille. Les balades et les sorties font du bien aux chevaux. Elle passe aussi deux week-ends par mois en concours. Sa deuxième place au championnat de France des propriétaires amateurs en saut d'obstacles est une belle récompense. Tiffen s'est orientée vers le concours complet (dressage, saut d'obstacles, cross). Elle a été sélectionnée pour le dressage pour les championnats d'Europe au Danemark, cet été. Elle en est revenue avec une 6^e place. Un résultat très valorisant. Leurs deux parcours montrent que l'on peut faire ses armes à poney et que l'on peut passer ensuite à cheval. Parce que Morgane et Tiffen ne comptent pas s'arrêter là !



Tiffen Berger pratique le concours complet. Elle a décroché une 6^e place aux championnats d'Europe de dressage cet été.

COURSE

Le tour du monde derrière un écran

Un jeu en ligne permet de participer au Vendée globe. La Ville a créé un groupe pour réunir les Avrillais qui le souhaitent. Bénédicte Heyman et sa fille, Flora font partie des navigatrices avrillaises.

« On n'est pas mal placées par rapport aux vrais navigateurs. Nous sommes juste à côté de celui qui est 7^e au classement ! ». Bénédicte Heyman et sa fille, Flora, se sont lancées dans le Vendée globe virtuel grâce à Virtual regatta, un jeu en ligne qui permet à tout un chacun de participer aux grandes courses nautiques selon les conditions météorologiques réelles. Elles n'ont pas de connaissance maritime, mais le fait de connaître d'autres joueurs les ont incitées à prendre part à la course. Une quinzaine d'Avrillais au moins y participent. Pour créer de l'émulation et de l'interaction, la Ville, sous l'impulsion de Philippe Bolo, adjoint en charge des Projets éducatifs, a créé un groupe « Avrillé autour du globe ». Il est ainsi possible d'établir le classement des 15 navigateurs qui s'y sont inscrits. Bénédicte et Flora se sont prises au jeu, mais elles se considèrent comme des navigatrices « dilettantes ». La preuve : « On surveille les vents à 24h ou 48h et on y va qu'une fois par jour ». Sauf au Cap Horn où elles ont changé de cap « deux ou trois fois en 24h »... Comme pour les vrais marins, les arrivées vont s'échelonner en fonction des trajectoires et des stratégies de course. « Parmi ceux que nous connaissons, nous nous sommes dits que le dernier paierait le resto aux autres », sourit Bénédicte Heyman.

Une quinzaine de participants



Bénédicte Heyman et sa fille se sont lancées dans la course plus pour partager quelque chose que pour le classement !

HANDBALL

La formation des arbitres reconnue par un label

Petit arbitre deviendra grand ! Tel est le crédo de l'ASA handball. Depuis plusieurs années, le club s'est fixé comme objectif de former ses joueurs à l'arbitrage, dès les premières catégories. Et son

initiative a été couronnée par les instances départementales et régionales qui viennent de lui décerner le label d'école d'arbitrage. Pour se former, les jeunes handballeurs arbitrent des joueurs de la catégorie d'âge inférieur. Ils apprennent ainsi à prendre une décision rapidement pour réguler le jeu et permettre au match de se poursuivre. L'important pour les dirigeants du club est d'accompagner ses arbitres en herbe en sensibilisant aussi les supporters à ce rôle essentiel et délicat.

Depuis 5 ans, une trentaine de jeunes arbitres ont été formés dont deux sont arbitres départementaux et deux au niveau régional. Pour rappeler à tous les actions mises en place par le club, une grande affiche « Ecole d'arbitrage » sera installée dans la salle Tabarly.



Depuis la mise en place de la formation, une trentaine de joueurs se sont initiés à l'arbitrage.

MAGASIN

Elle transforme son dada en métier

Cavalière depuis 30 ans, Florence Guiscafré, a décidé d'ouvrir un magasin de matériels d'équitation pour cavaliers et chevaux. « J'ai joint l'utile à l'agréable », sourit la jeune quinquagénaire.

Anjou sellerie est situé route Nationale. S'installer à

Avrillé permet à Florence Guiscafré de couvrir un secteur qui ne dispose de rien d'équivalent. « Le local est facile d'accès, pas loin de la quatre voies et c'est pratique pour se stationner », ajoute-t-elle. Dans sa boutique, elle propose de nombreux produits (vêtements, chaussures, casques, couvertures, guêtres, brosses, etc.) dans toute la gamme des prix. « Je fais attention au budget des gens parce que la clientèle n'est pas composée que de personnes qui peuvent se faire plaisir. Il y a aussi des passionnés qui ont peu de moyens mais qui veulent faire ce qu'il faut ».

Anjou sellerie essaie de se distinguer en vendant des marques différentes de ses concurrents. La gérante de la boutique apporte aussi ses conseils et dispose de contacts de professionnels qui réparent les cuirs, lavent les couvertures ou affûtent les peignes des chevaux. « Le plus important, c'est d'être à l'écoute des gens ».

• Anjou sellerie, 9, route Nationale
Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h.
Le samedi de 10h à 19h.



Florence Guiscafré a ouvert Anjou sellerie depuis fin août, route Nationale.

GARAGE

La mécanique, façon Carré

« Je cherchais une activité en perte de vitesse pour relancer quelque chose, me faire ma propre clientèle ». A 26 ans, Jonathan Carré a repris en novembre la partie mécanique du garage de la rue Paul-Langevin, à la Croix-Cadeau. Il se donne un an pour y arriver. « Si le travail est bien fait, si les clients sont satisfaits, la bouche à oreille va fonctionner », assure le jeune homme. Depuis le début de son apprentissage jusqu'à aujourd'hui, il a travaillé dans un garage Peugeot, c'est donc naturellement qu'il a opté pour une franchise qui travaille avec le groupe PSA. Mais il prévient : « On fait de la réparation toutes marques ». Parce qu'ils sont deux à s'occuper des voitures. Jonathan a embauché son père qui a travaillé pendant 35 ans dans un garage angevin. La mécanique est une affaire de famille. Pour la partie administrative, Jonathan apprend sur le tas. « Il ne faut pas compter ses heures, mais je l'ai fait en connaissance de cause », sourit-il. Il travaille en collaboration avec l'ancien propriétaire qui a gardé la partie vente de véhicules. « S'il a besoin d'une réparation, il fait appel à nous. Si un client cherche une voiture, je le dirige vers lui ».



Jonathan Carré a embauché son père pour lancer son propre garage.

• Garage Carré, 1, rue Paul-Langevin
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h30.
Le samedi, de 8h à 12h.
Tél. 02 41 42 70 80.

BOIS DU ROY

Une supérette... enfin !

Philippe Merlin et sa sœur Chantal François vont ouvrir avant la fin du mois de février une supérette au Bois du Roy. Ils misent sur une large gamme de produits et une bonne amplitude horaire pour faire venir les clients.

Pourquoi vouloir ouvrir une supérette à Avrillé ?

Philippe Merlin : « J'avais envie d'un projet pour moi. Ma sœur travaillait dans un Spar à Saint-Brieuc et j'ai eu l'occasion d'aller lui donner un coup de main. J'aime le contact avec les gens. Je me suis rapproché du groupe Casino et après avoir travaillé sur un projet qui n'a finalement pas abouti, on m'a proposé d'ouvrir une supérette à Avrillé. Je ne connaissais pas la région, mais quand j'ai vu le quartier tout neuf, ça m'a emballé ».

Qu'allez-vous proposer ?

Philippe Merlin : « Tout ce qu'on peut trouver dans une supérette : du fromage à la coupe, de la viande en libre service, des plats préparés... Nous avons une surface de vente de 283 m². Nous serons trois avec ma sœur et un employé. Nous proposons aussi la livraison gratuite à domicile et les commandes en ligne. On va ouvrir de 8h à 13h et de 15h à 20h du lundi au samedi et le dimanche : de 8h à 13h. On espère que la population va répondre présente. C'est à nous d'apporter le petit plus pour que les clients viennent chez nous et prennent de nouvelles habitudes. »

Comment s'est déroulée votre installation ?

Philippe Merlin : « Nous avons eu des aléas, mais les relations avec la mairie, notamment avec Philippe Houlgard, ont été très bonnes. Il a appuyé nos démarches administratives. J'ai suivi une formation pour la partie administrative, parce que pour le contact avec le client, vous l'avez ou vous ne l'avez pas ! On a déjà rencontré les commerçants du quartier et ceux du marché. Tout le monde est content de notre arrivée ».

• Du lundi au samedi : de 8h à 13h et de 15h à 20h.
Dimanche : de 8h à 13h.



« A nous de leur apporter le petit plus »

Philippe Merlin et Chantal François accueilleront bientôt les Avrillais dans leur supérette au Bois du Roy.



« C'est une satisfaction pour la Municipalité de voir enfin une supérette ouvrir au Bois du Roy. Les habitants vont disposer ainsi d'un nouveau commerce de proximité. A présent, pour que chacun s'y retrouve, tout le monde doit se mobiliser. C'est le meilleur moyen pour que le commerce soit vivant et que d'autres commerçants aient envie de s'installer »

Philippe Houlgard, adjoint en charge de l'Aménagement du territoire

BUDGET

Priorité aux investissements

Lors du Conseil municipal du 15 décembre, les élus ont voté le budget primitif. Ils ont ainsi défini leur feuille de route pour 2017. Les efforts doivent se poursuivre afin de conserver des marges de manœuvre et réaliser les investissements nécessaires au développement de la Ville.

Des contraintes toujours plus fortes. En votant le budget 2017, la majorité municipale a acté une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée. Mais le budget 2017 est également le témoin des contraintes imposées par l'Etat qui n'ont jamais été aussi fortes entre diminution des recettes (baisse de la Dotation globale et de la Dotation de solidarité urbaine avant son extinction en 2020, diminution des compensations fiscales) et hausse des dépenses de fonctionnement (augmentation du point d'indice, révision des parcours professionnels, hausse des cotisations so-

ciales, gestion des cartes d'identité numériques...).

Une délicate équation. Les élus se sont employés à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

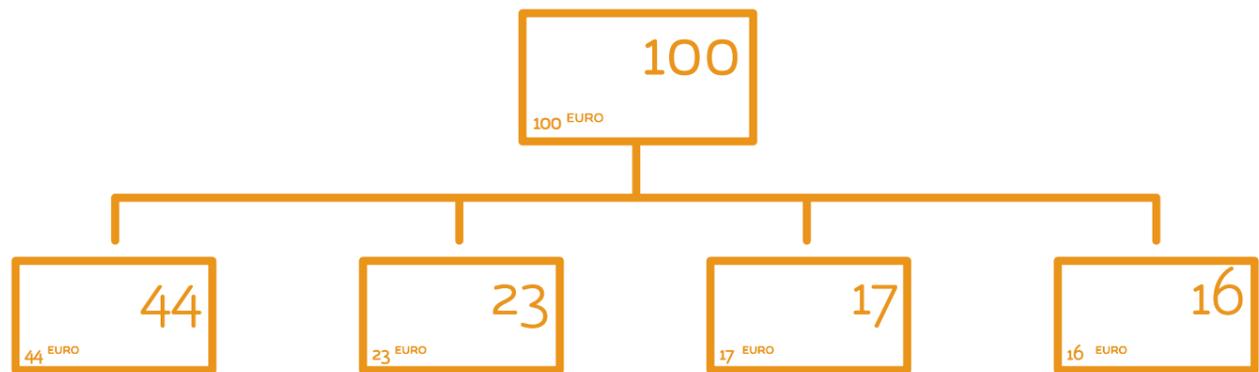
En fonctionnement, au-delà des dotations, les recettes sont essentiellement constituées des impôts locaux. L'augmentation du nombre de foyers et la revalorisation des bases inscrites dans le Projet de loi de

finances 2017 ont pour effet la hausse des ressources fiscales (+ 2 %).

Côté dépenses, les charges de personnel et les charges courantes restent sous contrôle. Là où les dépenses de personnel augmentent mécaniquement de 2,5 % par an, la Ville se limite à une hausse de 0,5 %. Depuis plusieurs années, chaque départ est l'occasion de repenser l'organisation des services.

Les subventions aux associations s'élèvent à 630 000 €. Une réflexion est engagée dans le domaine de la petite enfance.

Répartition des dépenses de fonctionnement (14 900 000 €)



Administration générale
6 519 646 €

- Direction générale, ressources humaines, finances, communication, informatique, état civil...
- Intérêt de la dette
- Amortissement
- Autofinancement

Education, famille, social
3 450 541 €

- ATSEM, entretien des écoles, restauration, classes de découvertes
- Participations aux budgets du multiaccueil municipal et du CCAS
- Subventions aux associations

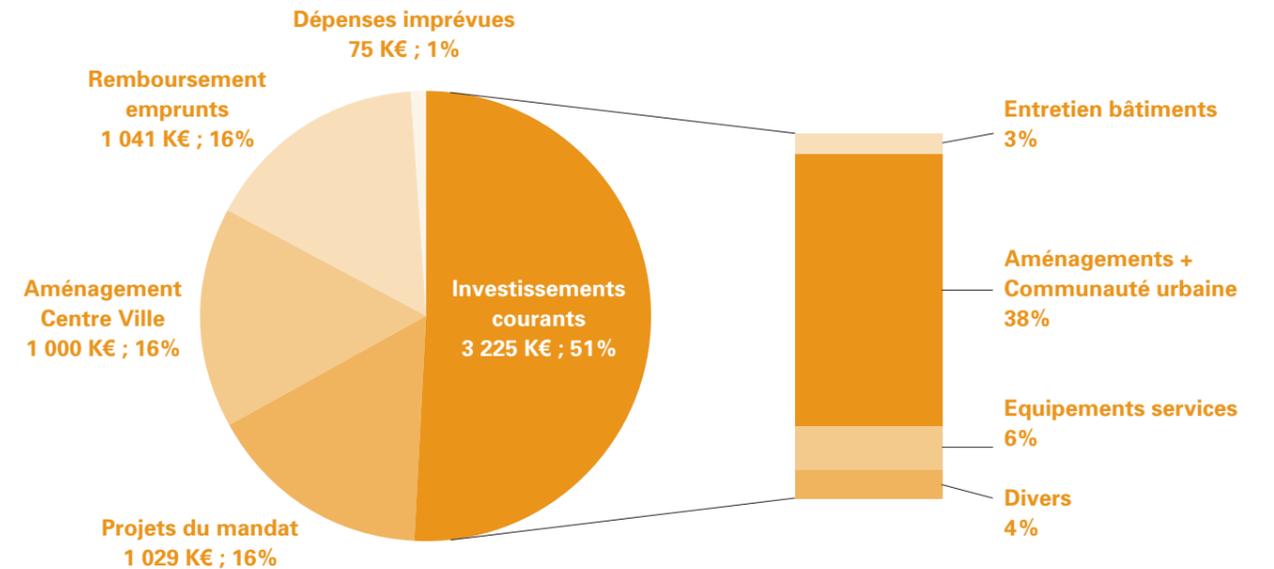
Culture, sport, jeunesse
2 536 909 €

- Manifestations culturelles et sportives
- Entretien des équipements, centres de loisirs et périscolaires,
- Subventions aux associations

Aménagement, cadre de vie et sécurité
2 392 904 €

- Services techniques
 - Urbanisme
 - Police municipale

Zoom sur les dépenses d'investissement (6 375 600 €)



A retenir :

- Aménagements : réfection de l'avenue Georges Pompidou (1 400 000 €)
- Travaux à l'école Saint-Exupéry et poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Développement de l'e-administration (223 000 €)
- Participation à l'aménagement du centre-ville (1 000 000 €)
- Divers : boule de fort, terrains tennis, panneau numérique...



"Il nous semble important que l'autofinancement, qui correspond à l'excédent de fonctionnement, soit maîtrisé pour permettre les investissements de demain tout en contrôlant l'endettement. Ainsi, nous choisissons de réserver nos emprunts uniquement aux nouveaux projets du mandat."

Caroline Houssin-Salvetat, adjointe en charge des Finances, de l'Economie et de l'Emploi

Une réunion publique pour comprendre le budget

Vendredi 10 mars à 18h30 en mairie.



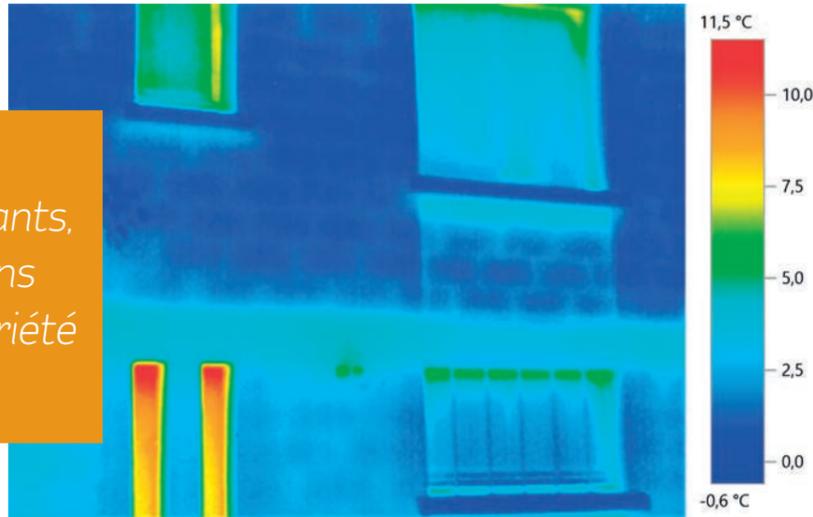
ENERGIE

La traque aux watts se poursuit

Après l'appel à candidature de l'automne, 82 Avrillais se sont inscrits à une opération pour réduire leur consommation d'énergie. Un diagnostic personnalisé leur est proposé.

L'opération « Traque aux watts » menée avec l'appui technique de l'Agence locale de l'énergie et du climat du territoire d'Angers Loire métropole (ALEC) en arrive à sa deuxième phase. Après l'appel à candidature à l'automne, 82 Avrillais se sont inscrits. Les prises de vue thermique de leur logement ont été réalisées en décembre et janvier. Lors d'une récente réunion, un intervenant de l'ALEC leur a donné les clés pour interpréter une thermographie.

82 participants,
78 maisons
et 1 copropriété



« C'est plus subtil que : "rouge, il y a déperdition ; bleu tout va bien" », explique Alexandre Perais, conseiller technique. Les différentes actions ainsi que le passeport Energie habitat ont également été présentés aux participants. Ce document permet de faire l'état des lieux de son logement, une projection des travaux à réaliser, une estimation du coût des travaux et l'impact sur la consommation énergétique, notamment en termes d'économies d'énergie. Chaque participant a ensuite été invité à prendre rendez-vous pour que la photo

thermique de son logement lui soit expliquée et parler des solutions adaptées. Les personnes intéressées qui ne se sont pas inscrites à l'opération « Traque aux watts » peuvent également bénéficier de conseils personnalisés en prenant rendez-vous.

• ALEC : 02 41 31 00 00
ou accueil@alec49.fr

Lors d'une réunion en janvier, les participants à l'opération ont été initiés à la lecture d'une photo thermique.

TRAVAUX

Un feu tricolore au carrefour Ternière



Depuis début janvier des travaux sont menés par la Communauté urbaine au carrefour de l'avenue Pierre-Mendès-France avec la rue de la Ternière et l'avenue de la Petite-Garde. Ils visent à transformer le mini-giratoire aménagé lors de la mise en service du tramway en 2010 en un carrefour à feux tricolores. Depuis 6 ans, de nombreux refus de priorité engendrent des problèmes d'insécurité. Le feu tricolore réglera mieux la circulation. La suppression du mini-giratoire sera effectuée de nuit entre le 13 et le 22 février afin de limiter les perturbations. Les travaux s'achèveront fin février.

Les feux tricolores seront installés fin février.

EQUIPEMENTS

Quel Ventura pour demain ?

L'incendie qui a touché l'Espace Ventura l'a rendu inutilisable. Différentes procédures sont en cours. En attendant les résultats, la Municipalité réfléchit aux besoins et aux meilleures solutions pour y répondre.

Dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier, la toiture de l'Espace Ventura a été ravagée par les flammes. Aujourd'hui, l'équipement est inutilisable et son accès est interdit pour des raisons de sécurité.

Le sinistre est couvert par un marché d'assurance qui permettra une prise en charge financière des dégâts mais leur montant reste à définir. En ce sens, une expertise visant à évaluer les dommages est en cours (charpente, portabilité des murs, réseaux électriques, sols, etc.). La Ville d'Avrillé veillera à ce que ses intérêts soient préservés et si nécessité il y a, elle demandera une contre-expertise.

Une fois les résultats connus, les travaux devront être réalisés dans le respect des règles des marchés publics auxquels s'ajoutent les contraintes budgétaires de la Ville (capacité de financement, inscription de la dépense d'investissement au budget communal par décision modificative votée en Conseil municipal). Cela va donc prendre du temps. 2017 sera l'année des procédures.

Réfléchir
le temps
des procédures

• Retrouvez sur le site internet les modalités de réservation de l'ensemble des salles de la Ville.



« L'incendie est un drame pour Avrillé. Mis en service en mai 1990, l'Espace Ventura était un équipement très utilisé par les associations et les particuliers. Aujourd'hui se pose la question de savoir s'il faut reconstruire à l'identique ou réfléchir à une nouvelle configuration qui permettrait de répondre aux besoins actuels et d'avoir une meilleure complémentarité de nos équipements. »

Marc Laffineur, Député-Maire.



L'incendie qui s'est propagé à la toiture de l'Espace Ventura a occasionné de gros dégâts à l'intérieur.

Les terrains du Pré viabilisés

Le programme du Pré, dont la première phase a débuté en 2013, se poursuit. L'ensemble de la deuxième phase qui correspond à 202 logements est désormais en cours de viabilisation, ce qui signifie que toutes les parcelles, les maisons clés en mains et les petits collectifs vont pouvoir être ouverts à la commercialisation.

Contact : agence commerciale Alter
02 41 270 270 – commercial@anjouloireterritoire.fr

Du schiste au Bois du Roy

Les travaux de la troisième tranche du Bois du Roy ont débuté depuis début juillet. L'entreprise Bouygues, en charge de l'opération, est tombée sur un sillon de schiste qui n'avait pas été décelé lors des études préalables sur la densité du sous-sol. Elle étudie actuellement différentes solutions pour venir à bout rapidement de cette veine qui résiste aux méthodes classiques.

AMÉNAGEMENT

Tout doux sur Pompidou

Artère structurante de la Ville, l'avenue Pompidou va totalement être réaménagée au printemps. C'est le projet de voirie du mandat.

Voie verte. L'objectif des travaux d'envergure qui vont débuter au printemps sur l'avenue Pompidou est de permettre des déplacements apaisés et de favoriser

l'usage du vélo. Il existe actuellement 11 km de voies vertes à Avrillé. Espace réservé et partagé, la voie verte permet aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sérénité.

Pour compléter le maillage du territoire, l'avenue Pompidou, qui fait partie des grands axes d'Avrillé, sera dotée d'une voie verte sur toute sa longueur. Du rond-point De Gaulle au carrefour Beurrière, elle sera du côté du collège. Entre le carrefour Beurrière et le rond-point du

Chalet, elle sera de l'autre côté de la chaussée. Elle rejoindra la voie qui longe le parc Brassens. La voie verte sera ponctuellement séparée de la chaussée par des barrières de bois.

Vitesse limitée et stationnements. Pour réduire la vitesse et offrir aux piétons, notamment aux collégiens, des trajets sécurisés, l'avenue Pompidou sera dotée de deux plateaux piétons et d'un giratoire. Pour éviter le stationnement sur les trottoirs, interdit par le code de la route, des emplacements de proximité seront créés tout le long de l'avenue.

Ces travaux vont nécessiter des réaménagements paysagers. Des plantations dans les îlots centraux sont programmées.

Le coût total de l'opération s'élève à 1,4 million d'euros.



“Le réaménagement de l'avenue Pompidou est l'aboutissement d'échanges avec les riverains et les usagers de cette voie de circulation fondamentale pour Avrillé. Des problèmes techniques de remise en état des réseaux ont dû être réglés avant de commencer l'aménagement de surface ce qui a retardé le calendrier. Ce projet a pour objet d'améliorer le confort et la sécurité de circulation quel que soit le mode de transport.”

Jean-François Dupic, conseiller délégué au patrimoine bâti et non bâti

DÉPLACEMENTS

Du train au vélo

Cet été, il sera possible de se rendre à vélo de Montreuil-Juigné à Angers, en empruntant la voie aménagée à l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer.

Les premiers travaux ont commencé cet automne par la dépose des rails et traverses des voies ferrées, dans le cadre d'une convention avec la SNCF. L'entreprise en charge du chantier a pris du retard, ce qui impacte les étapes à suivre. Après le choix de l'entreprise, l'aménagement débutera en mai dans le sens Montreuil-Juigné / Angers. La partie avrillaise aura lieu en juin.

La mise en service est prévue pour l'ouverture de la saison touristique.

Ces 15,7 kilomètres exclusivement réservés aux déplacements doux constituent la première étape du projet des boucles vertes d'Angers Loire Métropole. Ces itinéraires doivent répondre aux attentes des touristes comme des Angevins.

Chaque année jusqu'en 2020, la Communauté urbaine amènera, pour un coût total de 2,4 millions d'euros, une nouvelle partie de ce projet, pensé comme un levier du développement touristique. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les chiffres de fréquentation de la Loire à vélo : 120 000 passages vélo et 50 000 passages piétons sont enregistrés chaque année au point de comptage de Bouchemaine.



© Angers Loire Métropole / Direction Parcs, Jardins et Paysages

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

Ambitieuse Avrillé

MAJORITÉ

La Ville a perdu l'un de ses équipements principaux, l'Espace Ventura. C'était un lieu privilégié de fêtes et de convivialité utilisé par les associations pour l'organisation de leurs rencontres et autres manifestations

et accueillait également des événements privés. Fort heureusement, les dégâts ne sont que matériels. Pour autant, les conséquences de ce sinistre sont plus que matérielles. L'incendie a contraint à réorganiser l'occupation associative des salles municipales. Des solutions ont été trouvées mais elles ne peuvent être que temporaires. Une certitude demeure, l'Espace Ventura sera reconstruit, la Ville ayant souscrit à une assurance qui couvre les dommages. Pour autant, considérant l'âge de l'équipement, presque 27 ans, compte tenu des nouvelles normes en vigueur, des besoins croissants des associations, il nous appartient de recenser toutes les attentes des Avrillais. Cette réflexion que nous

avons d'ores et déjà engagée nous a conduits à suspendre momentanément la réalisation des nouveaux équipements. Cela ne signifie pas que nous avons décidé de renoncer à ces projets. Mais les Avrillais ont confié à la majorité la gestion des deniers publics. Face à cet imprévu que constitue l'incendie, il est logique que nous interroguions les finances de la collectivité. Rappelons que l'équipe municipale en début de mandat a pris l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages quand bien même les concours financiers de l'Etat n'ont cessé de diminuer. Faut-il simplement reconstruire Ventura à l'identique, ne faut-il pas concevoir un équipement plus moderne, complémentaire à ceux existants qui saurait répondre aux besoins de rencontres conviviales, de réunions publiques ou privées, et à tous les projets associatifs qui pourraient s'y dérouler? Nombreuses sont les communes qui se sont récemment dotées de salles fonctionnelles. Avrillé doit s'adapter et être ambitieuse.

Bonne année les enfants !

MINORITÉ

Nous présentons à chaque Avrillais, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de paix. Les enfants recueillent ce que les parents et les adultes ont semé. Nous construisons aujourd'hui le monde que nous leur

laisserons.

La volonté des élus de droite de se désengager des services publics s'affirme depuis plus de 15 ans. Pour la petite enfance, on peut remonter à 2008 avec l'insistance à ne plus accueillir dans les écoles maternelles les enfants de moins de 3 ans. La scolarisation de cette classe d'âge n'a cessé de baisser, passant de 35 % en 2002 à 12 % en 2014, entraînant la restriction de places disponibles en maternelle et la diminution du nombre d'enseignants. De ce fait, les obligations financières de l'Éducation nationale ont été transférées sur les collectivités locales et la Caisse d'allocations familiales; sans compter des réductions possibles d'impôts pour certaines familles. Finalement, un enfant de deux ans, lorsqu'il est en garde, coûte deux fois plus à la collectivité que s'il était à l'école.

En 2009, le gouvernement généralisait à 4 le maximum d'enfants par assistant maternel ; auparavant cette limite n'était accordée que par dérogation. Il créait aussi les maisons d'assistants maternels regroupant trois adultes et au maximum douze enfants dans un lieu privatif. Cela faussait ce mode d'accueil initialement prévu comme familial.

La majorité municipale veut remettre à plat les types de garde des enfants de moins de 3 ans, en analysant les offres actuelles. Elle diminue de moitié les subventions aux deux crèches associatives. Une fois de plus, après l'abandon de l'école Pierre et Marie Curie, l'attentisme pour la mise en place des TAP et les coupes concernant la MJC, la politique d'accompagnement des jeunes est malmenée. Or les différents modes de garde n'ont pas les mêmes approches et les mêmes impacts pour les enfants et les familles. Celles-ci doivent conserver réellement la possibilité de choix. L'expérience, le professionnalisme et la diversité des intervenants des multi-accueils doivent être reconnus et pérennisés et les structures associatives permettent une plus grande implication des familles.

FÉVRIER

Mardi 7

Soirée zen
A la piscine, de 18h à 21h30.
Pour se détendre dans une ambiance calme et relaxante. Tarif habituel. Modelage : 5 € sur inscription auprès des maîtres-nageurs. Infos : 02 41 69 23 40.

Mercredi 8

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Le Point information jeunesse organise des ateliers d'accompagnement à l'emploi pour les moins de 25 ans tous les mercredis hors vacances scolaires. Infos : 02 41 34 94 54 ou 02 41 34 83 89.

Connaissance du monde

Théâtre Chanzy, de 14h à 17h.
Thème : Le pays basque. Sortie proposée par Anjou soins services. Réservation : 06 35 23 15 48.

Jeudi 9

Pause café des proches
Square des âges, de 14h30 à 16h30.
Un rendez-vous pour les proches aidants d'une personne en perte d'autonomie. Thème : La beauté au naturel, fabriquez vos produits cosmétiques. Insc. : 02 41 05 11 08.

Soirée raclette

Résidence les Rosiers, 18h30.
Réserv. : 02 41 34 44 38.

Mercredi 15

Sortie famille
Musée des blindés.
Une sortie proposée par les animateurs de proximité de la Ville. Rens. et insc. : 06 21 53 03 53.

Jeudi 16

Loto
Salle Victor-Hugo, 14h.
Organisé par le Club féminin. Ouverture des portes à 13h. Grand loto et loto spéciale enfants (tirage et lot spécifique).

Samedi 19

Loto
Salle Victor-Hugo, 19h30.
Organisé par l'association Sauvetage et chats en détresse. Ouverture des portes à 18h30. Rens. et insc. : 06 08 10 42 93.

Jeudi 23

Don du sang
Salle Victor-Hugo, de 16h à 19h30.
Collecte organisée par l'association des Donneurs de sangs bénévoles d'Avrillé.

Samedi 25

Samedi sport et loisirs
Plateau de la Mayenne, de 14h à 17h.
Un rendez-vous pour les jeunes et toute la famille. Infos : 06 21 53 03 53.

Mardi 28

Thé dansant
Résidence les Rosiers, 15h.
Réserv. : 02 41 34 44 38.

MARS

Mercredi 1er

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Samedi 4

Journée d'adoption de chats

Salle Victor-Hugo, de 9h à 18h.
Organisée par l'association Sauvetage et chats en détresse. Infos : 06 08 10 42 93

Portes ouvertes

Ecole Sainte-Colombe, de 10h à 12h.
Les parents d'enfants domiciliés à Avrillé et nés en 2014 ou en 2015 sont invités à venir découvrir l'école. Infos : 02 41 69 37 31.

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Retrouvez Enzo et Méryl les mardis et jeudis de 17h à 18h30, salle Jean-Monnet pour des ateliers créatifs. Les mercredis de 15h à 17h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne et place du Bois du Roy. Renseignements : 06 21 53 03 53.

Mardi 7

Concert
Résidence les Rosiers, 15h.
La chorale Chantérapie vient vous enchanter les oreilles. Infos : 02 41 34 44 38.

Mercredi 8

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Jeudi 9

Pause café des proches
Square des âges, de 14h30 à 16h30.
Voir au jeudi 9 février.
Thème : Je m'autorise des vacances. Comment mener à bien mon projet ?

Vendredi 10

Réunion publique
A la mairie, à 18h30.
Les élus vous présentent le budget de la Ville. Voir p.18-19.

Election de Miss Maine-et-Loire

Espace Longuenée, La Meignanne.
Le Comité des fêtes et l'agence 53x11 du comité Miss France organise une soirée spectacle pour l'élection de Miss Maine-et-Loire. Rens et résér. : 02 41 76 48 21.

Mercredi 15

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Sortie famille

Centre Brassens, 15h.
« Le soleil de Justin ». Une sortie proposée par les animateurs de proximité de la Ville. Rens. et insc. : 06 21 53 03 53.

Dimanche 19

Rando cyclotouriste
Espace Delaune, 7h30.
Organisée par l'ASA cyclotourisme. Sont proposés : deux parcours route de 40 et 70 km fléchés et accompagnés, un parcours pédestre de 10 km, deux brevets fédéraux route de 100 à 150 km. Ouvert à tout public (licenciés ou non). Rens. www.asacyclo-avrille.fr ou 06 87 63 51 45.

Mercredi 22

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Jeudi 23

Animation seniors
La Plesse, de 14h à 17h.
Fête du printemps en musique et en chants. Proposée par Anjou soins services. Infos : 06 35 23 15 48.

Samedi 25

Animation seniors
La Girandière, de 10h à 17h.
Stand, jeux et nombreuses animations. Rens. et résér. : 02 30 07 08 20.

Samedi sport et loisirs

Bois du Roy, de 14h à 17h.
Voir au samedi 25 février

Mercredi 29

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Jeudi 30

Repas à thème
Résidence les Rosiers, 12h.
Découvrez les saveurs de la Corse. Réserv. : 02 41 34 44 38.

AVRIL

Mercredi 5

Atelier emploi
Espace jeune, Centre Brassens, de 10h à 12h.
Voir au mercredi 8 février.

Jeudi 6

Pause café des proches
Square des âges, de 14h30 à 16h30.
Voir au jeudi 9 février.
Thème : Comment la perte d'autonomie peut réaménager les liens avec l'entourage.

Dimanche 9

Loto
Salle Victor-Hugo, à partir de 14h.
Organisé par le Comité des fêtes. Ouverture des portes à 13h. Tarif : 3 € le carton, 8 € les 3, 18 € les 8.

AGENDA BRASSENS

FÉVRIER

Mercredi 8

Raconte-moi une histoire
Médiathèque, 15h30.
Lecture. A partir de 4 ans. Gratuit.

Théâtre

Centre Brassens, à 20h30.
« Nous les filles » par la compagnie Piment langue d'oiseau. Dès 12 ans. De 4 à 10 €.

Jeudi 9

Club jeunes lecteurs
Médiathèque, 17h30.
Pour partager ses coups de cœur. Gratuit.

Cartes blanches

Centre Brassens, 18h30.
Les élèves de l'école de musique vous proposent un concert autour des grandes compositrices et grandes musiciennes. Gratuit.

Vendredi 10

Histoires à rêver
Médiathèque, 20h.
Avant chaque période de vacances, les enfants ont le droit de veiller un peu pour des histoires à rêver. A partir de 5 ans. Gratuit.



Le 13^e Salon de la sculpture se tient du 17 au 1er avril.



L'ASA cyclotourisme vous donne rendez-vous dimanche 19 mars.

Samedi 11

Bébé bouquine
Médiathèque, 10h30.
Le rendez-vous lecture des 0-3 ans et leurs parents. Gratuit.

Théâtre

Centre Brassens, 20h30.
« La presse est unanime », une pièce de Laurent Ruquier par Pont d'archoise. De 4 à 10 €. Réservation : 02 41 61 18 70.

Dimanche 12

Théâtre
Centre Brassens, 15h.
« La presse est unanime », Voir au samedi 11.

MARS

Mercredi 1er

Club BD adultes
Médiathèque, 19h.
Pour partager ses coups de cœur et participer aux acquisitions de la médiathèque. Gratuit.

Concert

Centre Brassens, 20h30.
Beautiful chaos revisite le répertoire de Pink floyd. Voir p.13. De 4 à 10 €.

Vendredi 3

Jeune public
Centre Brassens, 20h30.
« Dans la gueule du gnou ». Voir p.11. A partir de 5 ans. De 4 à 10 €.

Samedi 4

« In English »
Médiathèque, 15h et 15h45.
Chansons, histoires et activités manuelles pour apprendre l'anglais avec la bibliothèque anglophone. De 3 à 9 ans. Gratuit.

Lundi 6

Audition
Centre Brassens, 18h30.
Par les élèves de l'école de musique. Gratuit.

Mercredi 8

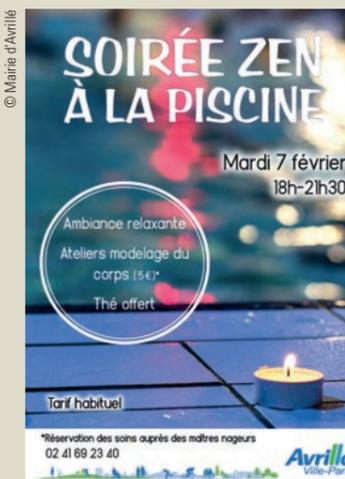
Raconte-moi une histoire
Médiathèque, 15h30.
Voir au mercredi 8 février

Jeudi 9

Club jeunes lecteurs
Médiathèque, 17h30.
Voir au jeudi 9 février.

Vendredi 10

Carte blanche
Centre Brassens, 19h.
Par les élèves de l'école de musique. Voir p.10.



la Soirée zen, c'est mardi 7 février.

Le prochain numéro d'Avrillé Mag paraîtra lundi 3 avril
Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47.
ou sur www.avrille.fr.



Fiona Montbert en concert mercredi 29 mars.

Samedi 18

Théâtre
Centre Brassens, 20h30.
« Boire, fumer et conduire vite » par le théâtre des Goganes. De 5 à 10 €. Réserv. : 06 03 36 43 35.

Mardi 21

Club lecteurs adultes
Médiathèque, 20h.
Pour partager ses coups de cœur. Gratuit.

Vendredi 24

Cosy caissons
Médiathèque, 18h30.
Le nouveau rendez-vous de la médiathèque pour papoter et partager autour d'un thème. Cette fois, il s'agit du rock. Gratuit.

Samedi 25

Jeune public
Centre Brassens, 11h et 15h.
« La vraie princesse » Voir p.12.

Mercredi 29

Rencontre auteur
Médiathèque, 16h.
Séance de dédicace avec Eric Simard. Voir p. 11.

Concert jazz

Centre Brassens, 20h30.
Antoine Hervier et Fiona Monbet évoquent avec une énergie à couper le souffle la rencontre entre Oscar Peterson et Stéphane Grapelli. De 8 à 16 €.

AVRIL

Mardi 4

Atelier d'écriture
Médiathèque, 18h30.
Voir au mardi 14 mars.

Mercredi 5

Raconte-moi une histoire
Médiathèque, 15h30.
Voir au mercredi 8 février.

Jeune public

Centre Brassens, 17h.
« Elle et plume ». Voir p.10.

Jeudi 6

Club jeunes lecteurs
Médiathèque, 17h30.
Voir au jeudi 9 février.

Vendredi 7

Histoires à rêver
Médiathèque, 20h.
Voir au vendredi 10 février.

Renseignements : 02 41 31 11 30.

Pour ce premier Avrillé mag de l'année 2017, retour sur les nouveautés qui ont ponctué 2016.



FÉVRIER 2016

L'Espace citoyen débarque dans les foyers avrillais pour de premières démarches en ligne liées à l'éducation et l'enfance.

© F. Celle



© G. Penier

AVRIL 2016

Entre animations et commémoration, le Week-end Verdun, porté par la Ville et le 6^e régiment du Génie, avait pour ambition de renforcer le lien entre l'Armée et les citoyens.



© A. Galet

JUIN 2016

Avec les palettes végétales, les écoliers ont démontré qu'eux aussi avaient la main verte !



© B. Julienne

JUILLET 2016

La foule s'était donné rendez-vous sur le bord de la route pour le passage du Tour de France.



© F. Celle

MAI 2016

Les Talents avrillais, nouvelle génération, ont accordé une belle place à la musique et la chanson.



© A. Galet

OCTOBRE 2016

Le trail organisé par les Foulées avrillaises en clôture d'A'tout sport a permis aux coureurs de parcourir le sentier Aprilis qui entoure la ville.



© F. Nouwet

JUIN ET NOVEMBRE 2016

Dans la boîte ! Avec la boîte à lire pour partager ses lectures et les boîtes à idées qui offrent la possibilité de soumettre ses projets, la Ville souhaite favoriser les initiatives des habitants.



© A. Galet

DÉCEMBRE 2016

Un panneau numérique, installé avenue Pierre Mendès-France, vient compléter les outils de communication de la Ville.



© A. Galet

DÉCEMBRE 2016

Des chœurs, toujours et encore ! L'animation de fin d'année a réuni petits et grands pour un moment festif.

Vos rendez-vous



Ce
mois-ci...

Nouveau site internet

Pratique et accessible

02 41 37 41 00

www.avrille.fr



Samedi
25
février

Samedi loisirs

Animations sportives
et de loisirs pour tous

02 41 69 24 46

de 14h à 17h - Plateau Mayenne



du
Vendredi
3
mars

au
Samedi
10
mars

Tout un cirque !

Ateliers, expos,
spectacles

02 41 31 11 30

Centre Brassens



Vendredi
24
mars

Cosy causons

Papoter, échanger...

02 41 31 11 30

18h30 - Médiathèque

